

La Chaubasse

Distance

↔ 10.5
km

Durée

🕒 3h15

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +420
m

Balisage

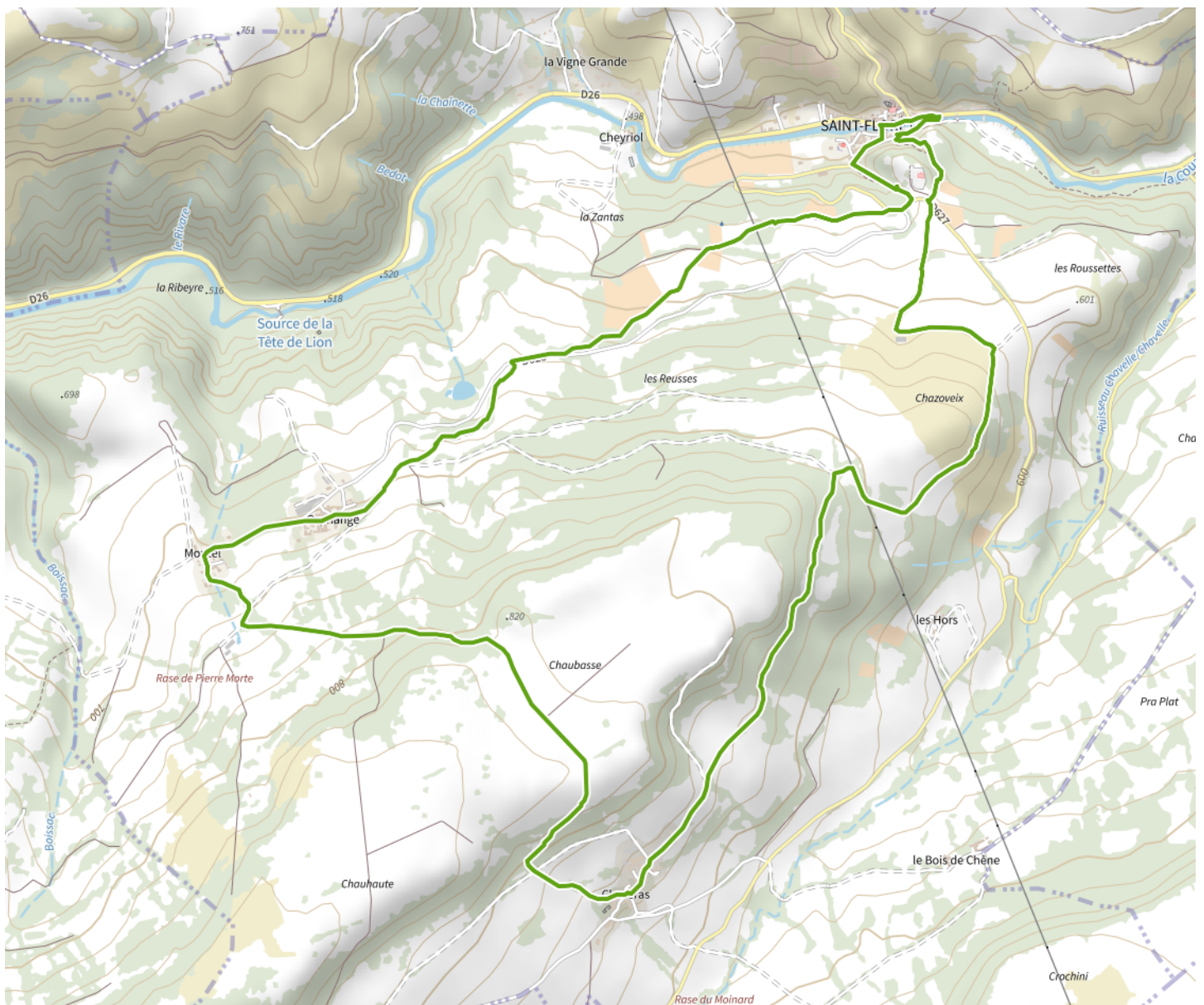
🟡 Jaune

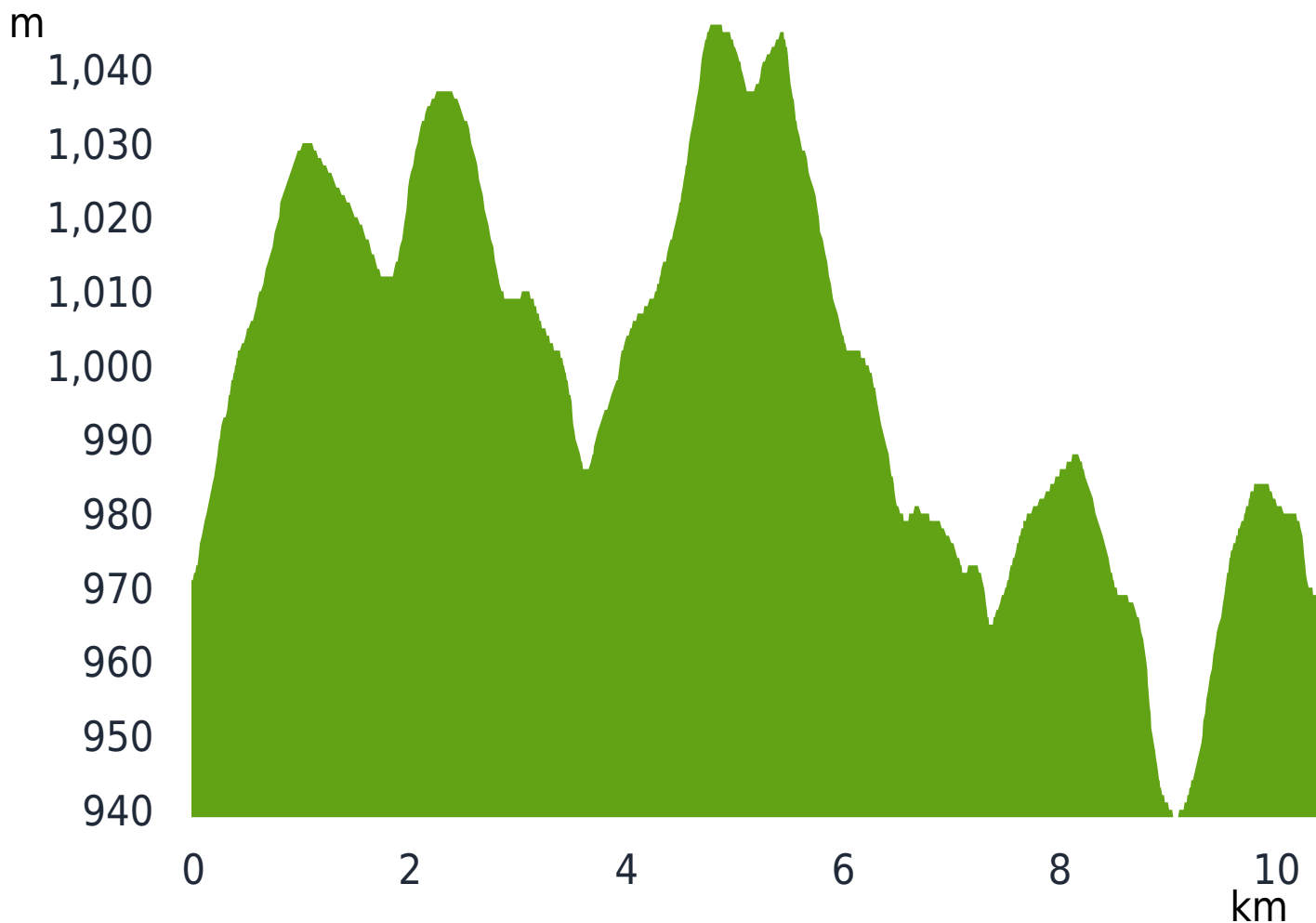


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Floret

Adresse de départ

Traverser la Couze sur le vieux pont - Place du Marronnier
63320 Saint-Floret

Accès au point de départ

A Champeix, tourner à gauche sur la D 28, direction Clémensat / Saint-Floret. Parking à Saint-Floret le long de la Couze Pavin, place du Maronnier.

Description du parcours

Ce plateau d'estives offre des visions panoramiques sur les points du Massif Central. Ses espaces naturels recèlent de nombreux trésors : tourbières, lacs et cascades...

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : De la place du Marronnier, traverser la Couze sur le vieux pont, (pont de la Pède du XVI^e siècle, oratoire abritant une vierge à l'enfant en bois polychrome), suivre la D627 en direction de l'église du Chastel, jusqu'au panneau indiquant la sortie de Saint-Floret. Tourner à gauche à la croix. Monter jusqu'à la route, la suivre à droite, puis encore à droite sur 50 m.

Étape 2 : Prendre à gauche un large chemin. À la fourche, monter à gauche, au milieu des vergers. Emprunter la route sur la droite, puis le premier chemin à gauche. Le suivre toujours tout droit, jusqu'à une nouvelle fourche, à l'entrée du village d'Orphange.

Étape 3 : Laisser les trois abreuvoirs sur la gauche, traverser le village. À la sortie, continuer tout droit sur la route (vue sur le Sancy et le pic de Brionnet). Dans le village du Montel, tourner à gauche. Après les dernières maisons, monter entre des haies jusqu'à un large chemin. L'emprunter à droite sur 50 m (point de vue), puis bifurquer sur le premier chemin à gauche montant jusqu'au plateau de la Chaubasse (au sommet, très large panorama). Descendre toujours sur le même chemin (délaissé les chemins transversaux) jusqu'au hameau de Chazeras.

Étape 4 : Tourner à gauche, passer devant l'abreuvoir et le lavoir. Continuer tout droit à flanc de colline. À la fourche, suivre le chemin de droite, jusqu'à un croisement en T.

Étape 5 : Descendre à droite (vue sur la vallée de la Couze et ses différents villages, jusqu'à Issoire), passer sous la ligne à haute tension et prendre le premier chemin à gauche jusqu'à la route que l'on traverse.

Étape 6 : Aller / Retour possible jusqu'au site du Chastel (chapelle, ossuaire, nécropole). Descendre vers Saint-Floret par le chemin herbeux, à droite de la butte (chemin de croix et à mi-pente, croix de pierre gravée d'un cœur, vue sur le village et le château). À la route, prendre à droite, traverser la Couze sur la passerelle, et suivre la route sur la gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.